



Les travaux dans la commune ont occasionné beaucoup de perturbations. Le pont rue du Château devait être terminé fin août, mais le carottage réalisé par le Conseil Départemental a mis en évidence de sérieuses dégradations du tablier du pont qui a dû être complètement refait à neuf.

La réfection de la route rue du Château, rue de Belfort et du rond-point a également entraîné une gêne dans la circulation et notamment un changement pour le transport scolaire des primaires. Je tiens à remercier vivement les agents communaux et du RPI qui ont assuré dans l'urgence l'accompagnement des enfants en toute sécurité.

Les prochains travaux seront la sécurisation de l'accès à l'école et la réalisation de trottoirs rue du Général de Gaulle.

Travaux réalisés pour la sécurité des habitants.

Bien cordialement.

Dominique Chipeaux



Le chat de Véro en admiration devant la fresque du bâtiment de l'alambic réalisée cet été dans le cadre du chantier jeunes

Conseils Municipaux des

24/06 et 23/09/2016

Syndicat des eaux

Installation d'un poteau incendie au niveau de l'atelier de distillerie et remplacement d'un autre poteau rue des corvées par le syndicat des eaux de Giromagny.

Carrière à Lepuix

La préfecture sollicite l'avis du conseil municipal concernant la demande de la société des Carrières de l'Est à Lepuix pour le renouvellement et l'extension de la carrière.

Cette carrière est la seule de Franche-Comté à répondre aux critères de qualité permettant de fournir du ballast pour les lignes à grande vitesse.

Le renouvellement de l'autorisation d'exploitation porte sur la totalité de la superficie actuellement exploitée, soit 31.0257 ha. L'extension porte sur une superficie de 12.528 ha, dont 5.073 ha permettront l'exploitation d'un gisement et 7.455 ha seront utilisés pour le stockage de matériaux inertes. Un défrichement de 12.4428 ha sur le versant ouest du Mont Jean sera nécessaire.

Les membres du conseil municipal s'abstiennent à l'unanimité.

Chantier Jeunes

La mise en place d'un chantier jeunes sur la commune en collaboration avec le centre socio-culturel de La Haute Savoureuse et avec une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales est acceptée par les membres du conseil municipal.

Les travaux : Peinture intérieure du bâtiment de l'alambic rue des Corvées, réalisation d'une fresque sur deux faces extérieures de l'alambic, nettoyage des abords des routes à l'entrée et à la sortie du village direction La Chapelle Sous Chaux et Plancher Bas. 14 jeunes de 12 à 15 ans, encadrés par Stéphanie Bavous et Dimitri Moussaoui, ont participé à ce chantier

Désignation des jurés d'assises

Le 20 juin 2016, le conseil municipal de Giromagny a procédé au tirage au sort des communes devant désigner des jurés d'assises. Auxelles-Bas ayant été retenue, le conseil municipal a dû procéder au tirage au sort de trois personnes.

Les personnes sont : Mesdames Marie-Annick DELISLE, Audrey BERKES et Monsieur Gérard REMY.

Motion Alstom

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité une motion demandant le "maintien d'Alstom" sur son site historique de Belfort, après l'annonce d'un plan de transfert du site belfortain en Alsace d'ici 2018. La motion indique qu' "Auxelles-Bas soutient les salariés d'Alstom Transport Belfort et demande au gouvernement de faire pression pour le maintien du site de Belfort" ; "Les dirigeants d'Alstom doivent revenir sur leur décision de fermer le site de Belfort et maintenir une activité de production ainsi que les 500 emplois actuels". Cette motion sera adressée au Président de la République, au Premier Ministre et au PDG d'Alstom Henri Poupart-Lafarge.

Achat de parcelles

Les parcelles AC 171, 423 et 425 (situées entre la rue du Château et le cimetière à côté de chez Raymond) appartenant au groupe Almabois constituent un intérêt pour la commune.

Suite à l'estimation des domaines (1700€ HT et à l'avis favorable du groupe Almabois, les membres approuvent l'achat des parcelles AC 171, 423 et 425, et autorisent le Maire à signer l'acte de vente.

Convention Conseil Départemental

La convention pour le groupement de commandes concernant la fourniture et la livraison de sel de déneigement est renouvelée pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017.

Rentrée Scolaire

Pour l'année scolaire 2016/2017, 56 enfants (52 en 2015/2016 & 56 en 2014/2015) des deux Auxelles sont répartis dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) sur Auxelles-Bas & Auxelles-Haut.

Auxelles-Bas : GS (10) et CP (6) soit 16 élèves avec Mme Sandrine Sarazin ; CM1 (14) et CM2 (10) soit 24 élèves avec M. Yannick Baudry.

Auxelles-Haut : CE1 (9) et CE2 (7) soit 16 élèves avec Mme Laëtitia Berna et Mme Julie Rausher qui remplace Mme Gwendoline Fournier actuellement en congé de maternité.

Les 9 enfants de la maternelle, petite section et moyenne section sont accueillis à **Lepuix Gy**.

Nouveaux agents techniques



Deux nouveaux agents techniques polyvalents au service de la commune, sous la responsabilité de Bernard Legain :

Jean François Fabio (à gauche) et **Florian Heck**, tous deux en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi depuis le 1^{er} Juin, en remplacement d'Adrien Kuras et Patrick Skibinski.

Carte Avantages Jeunes

La carte Avantages Jeunes, valable du 1^{er} Septembre au 31 Août, propose 3000 réductions et gratuités auprès de 1800 partenaires.

Elle est souvent utilisée pour le bon d'achat Avantages Librairies offert par la Région Bourgogne Franche-Comté, la gratuité dans les bibliothèques, les principaux sites patrimoniaux de la région, des spectacles, des concerts. La carte Avantages Jeunes propose aussi de nombreuses réductions chez les commerçants, au cinéma etc.

Le CCAS d'Auxelles-Bas propose de prendre en charge le coût de cette carte (8 euros) pour les jeunes d'Auxelles-Bas de 12 ans à 20 ans. La carte doit être retirée au Point Information Jeunesse la Haute Savoureuse, Centre socioculturel 35 rue du Stade à Vescemont (03 84 29 03 90), sur présentation de justificatifs : une pièce d'identité, une photo d'identité récente et le livret de famille pour les familles nombreuses.

Réalisation de travaux

Les travaux de modification de l'aspect extérieur d'une construction, du volume d'un bâtiment ; de création de surface de plancher, d'une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable de travaux. Merci de contacter la mairie pour plus d'informations.

Salle Bernard Tritter

Activités

Club de l'amitié : jeudi à 14h

Gymnastique d'entretien : mercredi de 18h15 à 19h15

Gym Ballon lundi de 18h15 à 19h15

Zumba-Fitness lundi de 19h30 à 20h30

Manifestations

Halloween le 5 Novembre

Bourse aux jouets le 6 Novembre

Repas annuel des 65 ans et + le 19 Novembre

Spectacle de Noël le 10 décembre

Election Présidentielle 2017 et Inscription sur la liste électorale

Les 23 avril et 7 mai 2017 nous devons élire le Président de la République Française pour une durée de cinq ans.

Pour pouvoir voter en 2017, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2016.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela, vous devez venir en mairie retirer un formulaire d'inscription et le redéposer complété avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel des stèles Forces Françaises de l'Intérieur en l'honneur de la résistance a eu lieu le dimanche 4 septembre.



Après Chaux, Giromagny et Auxelles-Haut, une cérémonie a eu lieu au cimetière d'Auxelles-Bas sur la tombe de Jean Alix Peltier (en présence de la famille) puis le cortège s'est rendu côte de Plancher sur les stèles Salvador Serena et Ernest Baumann en présence des familles et des personnalités civiles et militaires des départements 70 et 90. Le pèlerinage s'est terminé à la Planche des Belles Filles au mémorial FFI de la Haute

Planche. Joëlle Morel porte drapeau, habitante d'Auxelles-Bas, a pris la relève de son papa André.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 13h30 à 15h30

Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et samedi matin de 8h30 à 11h30.

Tél. : 03 84 29 32 93

Email : commune.auxelles.bas@wanadoo.fr

Site : <http://www.auxelles-bas.com>

